

L'Ulmeusien

N° 28 - Juin 1999

Edito

Le moment de la pause d'été arrive et la plupart des Ulmeusiens et Ulmeusiennes vont pouvoir jouir d'un repos sans aucun doute attendu, soit sur place, et c'est le moment de profiter pleinement de sa maison et du calme villageois, soit dans un autre lieu de vacances si possible ensoleillé.

L'important est de se détendre et suivant la formule consacrée de "recharger les batteries".

Un certain nombre d'associations locales a préparé cet été des activités pour les jeunes mais aussi, les moins jeunes. Vous pourrez en prendre connaissance dans les pages suivantes. D'autres vous donneront rendez-vous début septembre. Ne les manquez pas !

Je tiens à remercier vivement l'ensemble des acteurs de ces associations locales qui mettent beaucoup d'énergie pour répondre aux besoins de rencontre et de loisirs de l'ensemble des habitants de notre commune.

Cet été devrait voir le début des travaux d'un nouvel équipement : la salle d'Arts Martiaux (dit Dojo). Cette construction débutera en juillet, au bout de la rue des écoles, sur une partie du terrain d'évolution sportive jouxtant l'école primaire.

Ce fut une gestation difficile, faute d'obtenir des prix compatibles avec notre budget, et sachant de plus que nous sommes toujours dans une zone de protection des Bâtiments de France.

Après révision du projet et d'après négociations, nous sommes arrivés à une solution satisfaisante. Nous comptons sur un achèvement des travaux avant la fin de l'année ce qui permettra par ailleurs de libérer la salle des fêtes et d'y engager des travaux de réfection pour lesquels nous avons obtenu la subvention de l'Etat dite Dotation Globale d'Équipement.

Les travaux des rues Champion et des Vignettes sont pratiquement terminés, la réception de ceux-ci sera bientôt effectuée.

Il semble toutefois que les échos provenant des riverains soient plutôt favorables.

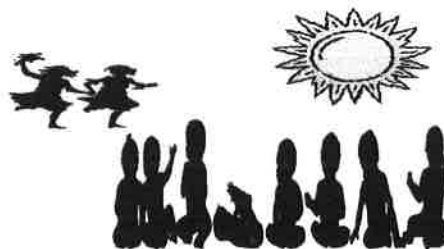
L'été sera aussi propice aux travaux d'entretien de bâtiments et de voiries et à la préparation des autres travaux à l'étude ou en projet.

En attendant, bonnes vacances à tous.

Bien cordialement.

Le Maire

Robert TERNACLE
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise



SOMMAIRE

Edito	Page 1
Informations municipales	Page 2
Associations	Page 6
Vie paroissiale	Page 9
Vie pratique	Page 10

Informations Municipales

UNE AMELIORATION DE LA COLLABORATION AVEC LA SNCF

Ayant eu antérieurement l'occasion de faire connaître mon mécontentement à la SNCF notamment concernant la gestion du passage à niveau, il me paraît justice de signaler les résultats positifs.

En premier lieu, la réfection du parking avec une participation de la commune raisonnable (20.000 F) permet maintenant de stationner sans risquer le bain de pied.

Ensuite, sur mon intervention et dans un délai raisonnable (moins d'un mois), la réfection des abords du passage à niveau qui présentait un état de dégradation dangereux pour les usagers a été réalisée.

La SNCF m'informe par ailleurs qu'elle envisage de dégager des crédits l'année prochaine pour le renouvellement total du platelage. Espérons que ces projets et ces relations auront des suites favorables.

UN MUR DE SOUTÈNEMENT RUE DE LA REPUBLIQUE

Rue de la République, entre la rue du Petit Caucrimont et le Clos du Jeu d'Arc, une grande partie du talus s'effondre progressivement. Les terrains du talus n'appartiennent pas à la commune mais au domaine départemental. Aussi, j'ai sollicité du Département de l'Oise, la réalisation du mur de soutènement.

J'avais, après plusieurs plaidoiries, obtenu la construction de ce mur. Mais suite à un appel d'offres fait par le Département, l'entreprise moins disante originaire de la région de Reims a décliné et refusé le marché. Il a fallu recommencer et aujourd'hui tout est au point : c'est une entreprise compiégnnoise adjudicatrice qui devrait intervenir prochainement. Le mur de soutènement ne sera pas disgracieux car il sera totalement recouvert de terre et ensuite de végétation.

LE MAIRE.

UN SCHEMA DIRECTEUR PLUTOT PROTECTEUR POUR NOS COMMUNES RURALES RIVE DROITE

Le Schéma Directeur permet de planifier à court, moyen et long terme (20 à 25 ans), le développement de l'agglomération constituée par nos 14 communes du S.I.V.O.M., en définissant les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire.

Le précédent schéma, élaboré en 1973, qui prévoyait un développement le long de l'Oise vers le Sud, a été réalisé en grande partie, fort heureusement sans atteindre les objectifs de population estimés à l'époque : en effet il était prévu, pour le S.I.V.O.M., 130 000 habitants, alors que nous atteignons environ 75 000 habitants aujourd'hui. L'nombre d'Ulmeusien était estimé pour l'an 2000 à environ 4 000 habitants alors que nous comptons un peu plus de 1 700 habitants en 1999. Nous aurions pu connaître une pression plus forte pour l'avenir mais des éléments nouveaux nous mettent à l'abri d'une pression anormale.

D'une part, le schéma directeur marque une volonté de rééquilibrage entre la rive gauche et la rive droite. Concrètement, cela veut dire que Margny-lès-Compiègne et Venette aspirent à un développement de l'activité et de l'habitat avec un renforcement de la liaison avec Compiègne. Ceci justifiera, dans les vingt ans à venir, la construction de deux ponts supplémentaires sur l'Oise, entre le pont Solférino et le pont de la rocade sud.

D'autre part, la libération des fonciers militaires sur Compiègne offre des possibilités de construction pour l'activité et l'habitat jusqu'alors insoupçonnées.

Les 25 hectares du 51ème RT rue de Senlis et les 50 hectares du 25ème RGA en bordure de forêt impliquent un développement urbain de Compiègne.

Par ailleurs, et pour écourter cet exposé, les Elus, et en premier lieu les Maires des communes rurales de notre coteau que nous sommes, sans rejeter leur part de contribution au développement de l'habitat (uniquement individuel), ont fait connaître leur ferme intention de poursuivre leur travail avec un souci primordial de la qualité de la vie résidentielle.

Dans cet esprit, nous avons réfuté collectivement, pour la deuxième fois en 25 ans, la réalisation de la voie des coteaux qui partirait de la zone commerciale de Jaux pour aboutir dans notre commune en frôlant Varanval et Jonquières. Le risque était trop grand de voir l'urbanisation difficilement maîtrisable se développer le long de cette nouvelle voie. Par ailleurs, celle-ci n'aurait pas amélioré nos liaisons

avec Compiègne, qui sont déjà au nombre de quatre (la RN 31, la RD 13 par Armancourt, la RD 200, la route de La Croix-St-Ouen).

Notre contribution au développement de l'agglomération se bornera donc aux engagements que nous avons pris depuis une dizaine d'années. Ils se traduiront prochainement au Meux par la mise en route de la première tranche du lotissement dit le "Vallon" dans le prolongement de la rue des écoles.

LOTISSEMENT "LE VALLON"

Nous sommes déjà très sollicités par les demandes d'acquisition de terrains dans le futur lotissement "Le Vallon", aussi bien par les personnes de la commune que des environs. Toute personne intéressée est donc invitée à se faire connaître en Mairie.

A PROPOS DU TRI SELECTIF

Dès le mois de septembre, vers le 20/25, nous devons tous pratiquer le tri de nos déchets. Cette disposition, qui va demander un effort de chacune et chacun, est devenue indispensable pour plusieurs raisons :

- Nous devons recycler le maximum de nos déchets.
- Nous ne pourrions plus enfouir les déchets non triés dans les conditions actuelles à l'horizon 2002. (C'est pourquoi dans notre secteur nous envisageons l'incinération sur le site de Villers-St-Paul).
- Toutes les collectivités qui ne pratiquent pas le tri de leurs déchets seront taxées pour leur élimination et ne bénéficieront pas d'une T.V.A. au taux réduit.
- Indépendamment de ce qui précède et sans forcer le trait écologique, c'est un devoir de citoyen pour l'avenir de notre pays, voire de notre planète, de trier et recycler autant que possible nos déchets.

Vous aurez dès le début septembre des indications précises. Toutefois, d'ores et déjà, il est possible d'avancer les choses suivantes :

- le verre restera en apport volontaire dans les bennes prévues à cet effet.
- les déchets verts seront en apport volontaire comme actuellement sur notre terrain à Caulmont, sachant que depuis notre accord avec Armancourt cette déchetterie est ouverte 2 fois par semaine le samedi matin et le mercredi en fin d'après-midi. Ces déchets verts feront l'objet d'un compostage pour leur recyclage en agriculture.
- les journaux, papiers, cartons devront être triés et mis dans des sacs transparents.
- Les corps creux (boîtes, bouteilles

plastiques, etc...) devront eux aussi être triés et mis dans des sacs transparents d'une couleur différente.

Ces deux types de sacs, distribués la troisième semaine de septembre, seront ramassés ensemble, mais un jour différent des ordures ménagères.

- les ordures ménagères restantes seront ramassées comme d'habitude, mais seront naturellement moins volumineuses, compte tenu du tri. Ces déchets continueront à être enfouis jusqu'en 2002, mais avec un surcoût dont nous assurerons une partie dès cette année. Au-delà de cette date, ils seront incinérés.

- les monstres (ou encombrants) continueront à être collectés. Quant aux autres déchets spéciaux (comme par exemple les bidons de peinture), vingt-six déchetteries vont être progressivement créées, dont deux dans le secteur de Compiègne, et feront l'objet d'apport volontaire.

A priori cela peut vous paraître un peu compliqué, mais rassurez vous : lorsque nous serons prêts à fonctionner mi-septembre, vous recevrez les contenants (sacs), accompagnés d'une fiche de tri très précise et très compréhensible.

Pour l'ensemble de nos communes rurales rive droite, nous avons dans un premier temps choisi les sacs qui offraient le plus de simplicité, nous laissant la possibilité ultérieure, suivant les expériences, d'utiliser d'autres contenants, tels que des caissettes ou des bacs.

300 KG DE DETRITUS

Dans le dernier numéro de l'Ulmeusien, nous avons souligné l'initiative des élèves des écoles du Meux et de leurs instituteurs. Ceux-ci devaient ramasser les déchets dans le bois, à côté du stade.

Aujourd'hui, nous tenions à vous donner les résultats de cette action : ils ont ramassé 300 Kg de détritrus à la lisière du bois.

Cette démarche a permis de sensibiliser les enfants, espérons qu'il en sera de même pour les adultes.

TRAVAUX A LA SALLE DES FETES

Les travaux de réfection de la salle des fêtes Yvon Dupain ayant lieu du 1er janvier au 31 mars 2000, elle ne sera donc pas disponible pendant cette période.

LA JOIE DES GOSSES

Vous connaissez peut-être déjà l'association La joie des gosses. Rappelons que celle-ci a pour but de permettre à des enfants, adolescents ou adultes, de passer chaque année une partie de leur vacances ou loisirs dans une ambiance éducative.

Cette association, sans but lucratif, déclarée à la Préfecture de l'Oise et à la DDJS, existe depuis 1977. Son secrétariat est aujourd'hui basé à Compiègne.

Cette année encore, elle propose :

- * un centre maternel (4 à 6 ans) d'une ou deux semaines dans un petit village de l'Oise : Le Mesnil Saint Firmin, du 8 au 22 août 1999.

- * une colonie de vacances (6 à 12 ans) du 7 au 27 juillet ou du 29 juillet au 18 août 1999 à Richemont en Charente (avec excursions au bord de la mer).

- * un camp pré-adolescents (13 à 15 ans), aux mêmes dates, au Château Chesnel en Charente.

- * un camp itinérant au Pays Basque (15 à 17 ans) du 16 au 30 juillet 1999.

Les tarifs sont calculés au plus juste, grâce aux subventions et au bénévolat. Des aides sociales de diverses natures peuvent être étudiées.

De la documentation est à votre disposition en Mairie. Vous pouvez également vous adresser directement à :

La joie des gosses
Square des Acacias, 1, rue Fleurie
60200 Compiègne
Tel : 03 44 20 37 37

COLLECTE POUR LES ENFANTS KOSOVAR

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole du Meux qui, en relation avec la Croix Rouge, et avec l'appui des enseignants des deux écoles, a organisé le 7 mai dernier une collecte de jouets à destination des enfants du Kosovo accueillis dans les centres d'hébergement de l'Oise.

Félicitons cette initiative de l'APEEM ainsi que les enfants qui ont su faire preuve d'une grande générosité afin d'améliorer un peu le quotidien de ces petits Kosovars.

FETE DE LA MUSIQUE

Le 19 juin 1999, Le Meux fêtait la musique Place du Château. Nous avons pu apprécier les talents du groupe

"Bec à foin", précédé de plusieurs artistes locaux.

Cette manifestation préparée de longue date était le fruit de l'action conjuguée de plusieurs associations du Meux. Citons l'AJU, Familles Rurales, l'Entente boules, le Comité des fêtes, les Sapeurs pompiers, le Club détente loisirs, Spécific'Danse et autres bénévoles.

Rendez-vous l'an prochain avec, nous l'espérons, une assistance encore plus nombreuse et une participation des musiciens Ulmeusiens.

CARTES POSTALES

Des cartes postales du Meux et de ses environs, aquarelles originales de Claude MORETTI, ont été éditées et sont disponibles à la Mairie au prix de 5 F l'unité au profit du Centre Communal des Actions Sociales du Meux.



ECLIPSE SOLAIRE

Le 11 août 1999 vers midi se produira une éclipse totale du soleil.

Le ciel s'obscurcira progressivement et le jour fera place à la nuit pour réapparaître quelques minutes plus tard. L'occasion d'observer une telle éclipse est rare : cela n'arrive, en un même point, que tous les 370 ans environ. Au XXème siècle, la France a connu deux éclipses totales du soleil, observables en des points différents, en 1912 et 1961. La dernière visible à Paris a eu lieu le 22 mai 1724 ! La prochaine est prévue en 2081, c'est dire l'aspect extraordinaire de cet événement.

	COMPIEGNE
Début de la partialité	11h05mn 10s
Début de la totalité	12h22mn 42s
Fin de la totalité	12h24mn 44s
Fin de la partialité	13h45mn 48s
Durée de l'éclipse totale	2mn 02s

Une éclipse est donc un spectacle merveilleux, mais son observation peut provoquer des lésions irréversibles sur les parties vitales de l'oeil pouvant conduire à la cécité totale sans que l'observateur s'en rende compte puisqu'il ne ressent aucune douleur.

Plus les enfants sont jeunes, plus leurs yeux sont fragiles.

QUELQUES PRECAUTIONS ELEMENTAIRES

Ne pas observer le soleil sans protection spéciale même de manière discontinue.

Ne pas utiliser d'instruments d'optique, jumelles, télescope, appareils photos.

Ne pas utiliser vos lunettes de soleil habituelles (même plusieurs paires superposées).

Ne pas improviser de filtres solaires.

LES MOYENS DE PROTECTION

Tous les autres moyens que ceux décrits ci-dessous sont fortement déconseillés.

Le moyen le plus sûr pour observer ce phénomène est d'utiliser les lunettes spécialement conçues à cet effet pendant toute la durée de l'observation et pas seulement le temps de l'éclipse. Ces lunettes doivent être conformes aux exigences de sécurité imposées et répondre aux caractéristiques suivantes :

1/ soit **verres de soudeur** portant impérativement sur leur monture un "numéro d'échelon" **supérieur à 12** (norme EN 169/1992). aucun verre de ce type dont l'échelon serait inconnu ne doit être utilisé.

2/ soit **lunettes conformes** dont la partie filtrante est composée avec un film de type "mylar" recouvert d'une fine couche d'aluminium ou un film polymère noir teinté dans la masse.

Ces films doivent être fixés sur des montures assez larges pour assurer une bonne protection des yeux de l'utilisateur.

Les lunettes doivent être conservées durant toute la durée de l'observation de l'éclipse partielle: elles ne peuvent être retirées que durant la brève période d'observation de l'éclipse totale, afin de profiter du spectacle exceptionnel qu'offre ce phénomène.

Pour savoir où vous procurer ces lunettes, vous pouvez vous adresser à votre opticien, ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter :

SOCIETE ASTRONOMIQUE DE FRANCE

3, rue Beethoven

75016 PARIS

Tel : 01 42 30 75 47

01 42 15 19 99

Fax : 01 53 80 58 81

Internet : <http://www.iap.fr/saf>

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE BLASON DU MEUX

"La commune du Meux n'a pas de blason ou armoiries connues, toutefois une trouvaille particulièrement intéressante a été faite par M. CATELOT, ancien Conseiller municipal, qui en restaurant sa maison en 1971, a découvert deux blasons identiques en pierre, à demi enfouis sous les enduits successifs.

Soigneusement dégagés et restaurés, ces blasons

ont été étudiés par le conservateur du Musée Vivanel à Compiègne.

Inutile de souligner l'intérêt de ces blasons, la difficulté, comme pour les seigneurs du Meux connus, étant de bien les situer dans le temps.

Voici la description de ces blasons :

1er quartier : (en haut à gauche)

2 bars (poissons) accolés : Goujeul de Rouville

2ème quartier : (en haut à droite)

1 vesce (bande horizontale) : De Rogues

3ème quartier : (en bas à gauche)

un lion rampant : François de Rouville

4ème quartier : (en bas à droite)

Hermine sur fers à chevaux: De Ferrières

L'ensemble des quatre blasons est donc postérieur à chacun des quartiers. Ils sont supportés par deux personnages, un homme et une femme tenant un gourdin, ils sont surmontés par une couronne de marquis."

Extrait de la Commission Historique du Meux
Avril 1982



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Jérémie MARTIN	10 Avril
Tessa BRONNER	28 Avril
Benjamin ERCKELBOUT	2 Mai
Eliot VAN GOETHEM	19 Juin

MARIAGES

Hamid-Pierre HABBAR et Marie-Eve DELAFALIZE	12 Juin
Sébastien LEJEUNE et Christel FERRUX	19 Juin
Michaël LESAGE et Hélène COUTANT	26 Juin célébré à Noyon

DECES

Denise MAIGNIER veuve VERGER	16 avril
Josephe BARCIS veuve MEDRZYCKI	20 avril à Noyon

RAPPEL VOIRIE

Ramassage des ordures ménagères

Habituellement tous les jeudis matin.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

Benne à déchets verts

84, rue de Caulmont.
Ouverture le samedi de 9h45 à 11h45 et le mercredi de 16h45 à 18h45

Ramassage des objets encombrants

Le 1er jeudi de chaque mois.

Décharge du Bois de Plaisance Celle-ci est dorénavant fermée par arrêté préfectoral.

Possibilité de déposer gratuitement les déchets triés à la société **ECOSITA à la ZAC de Mercières.**

Ouverture de 14h à 17h00 du lundi au samedi (sur présentation d'un justificatif de domicile).

Associations

A.P.E.E.M.

L'année scolaire va bientôt prendre fin ! Celle-ci s'est très bien déroulée pour l'A.P.E.E.M. Les grandes actions menées cette année ont toujours été réalisées avec l'appui et l'aide des enseignants des deux écoles. Nous les remercions pour leurs participations actives.

Les rendez-vous ont été tout d'abord le Loto qui a remporté un vif succès. Petits et grands étaient réunis tantôt bruyants, tantôt silencieux, attendant les numéros gagnants avec un certain stress.

Le Carnaval a offert un défilé d'enfants superbement déguisés, une fanfare éclatante, du soleil, les belles histoires de Paquita et le bonhomme carnaval parti en fumée sous les applaudissements de tous les spectateurs enchantés.

Dans un autre registre, nous avons tenu à faire participer les enfants, et au-delà d'eux toutes les familles, en menant une action pour les enfants Kosovars. Chaque enfant offrait un jouet, une peluche ou un livre destiné à un enfant du Kosovo. Vingt cartons leur ont ainsi été envoyés via la Croix Rouge.

La Kermesse a clôturé l'année scolaire avec tous ses stands habituels dans la joie et la bonne humeur. Agréable journée en compagnie des correspondants anglais de la classe de CM2 qui

auront sans doute apprécié l'accueil qui leur a été réservé.

Nous tenons à remercier très vivement tous ceux qui ont aidé aux différentes préparations, tous ceux qui ont été présents lors de ces différentes actions, les enfants en particulier pour leur geste de générosité à l'égard des enfants du Kosovo. Bravo aussi aux enfants pour leur spontanéité, leur joie et leur émerveillement devant tous les spectacles qui leur ont été proposés. Pour cela nous sommes récompensés.

Sur le plan financier, nous avons versé à l'école maternelle une somme de 4 800 F. (1 200 F. par classe) qui a permis de financer une partie du projet éveil musical, véritable réussite. 7 200 F. à l'école primaire qui ont permis : de financer les différents projets de chaque classe (notamment quatre jours dans le Marquenterre pour deux classes), d'acheter un magnétoscope en début d'année, d'acheter le matériel pour le nettoyage de printemps dans le bois et d'offrir les repas à l'ensemble des élèves lors de la journée sportive du 22 juin.

Nous vous donnons rendez-vous le 27 septembre 1999 pour l'assemblée générale de l'association.

Il y a tout de même un point noir qui nous préoccupe fortement : le manque d'engagement des adhérents et des parents d'élèves. Nous souhaiterions voir de nouveaux participants, de nouvelles têtes ou de nouveaux intervenants.

Cette association remporte un vif succès : il serait dommage qu'elle s'essouffle. A vous de nous aider à la maintenir en activité.

Bonnes vacances à tous sous le soleil.

Le Bureau de l'A.P.E.E.M.

CLUB DETENTE LOISIRS

Nous vous rappelons que le Club Détente Loisirs continue ses activités pendant l'été :

- * **le mardi de 13h30 à 16h30** : couture
- * **le vendredi de 13h30 à 16h30** : travaux manuels

Venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement :
Josette KERROS 03 44 91 08 47
Bonnes vacances.



TENNIS CLUB

Dans l'ensemble, la saison 1999 nous a donné entière satisfaction. L'équipe première poursuit sa montée depuis trois ans: après avoir été championne de l'Oise en 1996, et championne de Picardie 4ème division, elle termine cette saison 1ère de sa poule en 3ème division sans défaite. Elle jouera les interpoules et sera, en l'an 2000, en 2ème division régionale. Beau cadeau pour le vingtième anniversaire du Club.

Quant aux autres équipes, la deux devrait terminer en 2ème ou 3ème division; la trois termine en 2ème division et la quatre en 5ème division. L'équipe dame termine en 5ème division.

L'école de tennis a eu la participation de 36 enfants tous les mercredis. Dommage qu'ils ne soient pas plus souvent présents sur les courts en dehors de l'école.

Le Club remarque que pour la première fois depuis dix neuf ans aucune équipe Jeunes n'a été engagée en championnat, faute de joueurs et surtout d'accompagnateurs.

Tous les mardis de 14h00 à 16h00 des cours sont donnés bénévolement aux enfants de l'école

publique. Un initiateur 1er degré prendra sous peu la relève et nous souhaitons l'intégrer définitivement dans notre club en septembre.

Le Club envisage un stage de tennis en juillet: des informations précises seront données sous peu. Les finales du tournoi interne se sont déroulées le 27 juin 1999.

Nous rappelons que le Tournoi Open national ouvert aux NC 4ème et 3ème séries débutera le 5 septembre, les finales étant prévues le 26 septembre.

Le président,
André TEIRLINCK

FAMILLES RURALES

CLSH

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera **du 05 au 30 juillet 1999**. Il a lieu au **groupe scolaire primaire** du Meux aux horaires suivants : **9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30**.

Franck et son équipe emmèneront les enfants sur le thème " la tête dans les étoiles", pour leur faire découvrir le monde passionnant du ciel, des étoiles, du soleil et de son éclipse, ... Ils leur proposeront différentes activités manuelles, des veillées, des grands jeux, diverses sorties, des campings, ...

Les tarifs correspondent à un barème dégressif en fonction des ressources familiales et du nombre d'enfants à charge des familles.

Carte d'adhésion 1999 à Familles Rurales : 100F.

A partir du 05 juillet, **les inscriptions** se feront sur place tous les lundis matin.

Se munir de l'avis d'imposition 1997, du carnet de santé, du N° allocataire CAF, du N° de Sécurité sociale.

Pour tout renseignement :

☎ 03 44 41 51 11

INFORMATIQUE/INTERNET

L'activité informatique/internet mise en place en avril a connu un grand succès. Elle a permis à certains de découvrir l'outil informatique ou de s'y familiariser, et à d'autres de se perfectionner. La découverte d'internet ou le plaisir de "surfer" a également été apprécié.

Cette activité reprendra le 18 septembre 1999 tous les samedis à partir de 16h00 au groupe scolaire primaire, rue Bazin.

Tarif : 150 F. le trimestre.

400 F pour l'année

110F. Carte d'adhésion à Familles Rurales.

Pour tout renseignement: 03 44 41 51 11

GYMNASTIQUE

Les cours de gymnastique reprendront en septembre, avec de nouveaux horaires :

Tarifs : 450F / an
200F / trimestre

110F. Cartes d'adhésion à Familles Rurales

Renseignements : 03 44 41 51 11

ENCADREMENT et PATCHWORK

Des initiations à l'encadrement et au patchwork seront proposées en septembre 1999.

Renseignements : 03 44 41 51 11

MEDIATHEQUE

MAIRIE 1er étage

Horaires d'ouverture:

Mercredi de 14h00 à 15h45

Vendredi de 16h00 à 17h45

**ATTENTION LA MEDIATHEQUE SERA OUVERTE
UNIQUEMENT LES MERCREDIS EN JUILLET
ET SERA FERMEE
TOUT LE MOIS D'AOUT ET JUSQU'AU 13
SEPTEMBRE 1999**

COUP DE



VIDEOTHEQUE ET AUDIOTHEQUE



Une nouvelle gamme de vidéocassettes, de CD et de cassettes audio seront à votre disposition à partir du 21 juillet 1999.



BIBLIOTHEQUE

"Le roman du roman rose" de Marie Guérin et Dominique Paulvé, vous livrera, en mêlant anecdotes, humour et tendresse, la face cachée de ce "style" bien particulier qu'est "le roman à l'eau de rose" qui enchanta, tout au long du siècle, des générations de lecteurs.

Pierre Bellemare ravira les amateurs de suspense et de sueurs froides avec "Nuits d'angoisse", "Les grands crimes de l'histoire" et "La peur derrière la porte" qui retracent des histoires, le plus souvent vraies, et terrifiantes ...

Marie Mauron la "Colette provençale", vous fera vivre sous le soleil de Provence, avec son roman "Le sel des pierres", "l'histoire d'une jeune femme intrépide qui avait un rayon d'étoile dans la tête".
(NDRL Préface d'Yvan Audouard)

COMITE DES FETES

FETE PATRONALE

Samedi 10 juillet 1999

Attractions foraines

Dimanche 11 juillet 1999

Attractions foraines

14h30 - Grande Course Cycliste,
Départ Place de la Mairie

17h30 - Concert de la Venettienne
et remise des prix

Lundi 12 juillet 1999

16h00 - Tours de manèges gratuits

FETE NATIONALE

Mardi 13 juillet 1999

21h30 - Retraite aux flambeaux
Départ Place de la Mairie - Distribution de torches et de lampions

23h00 - Feu d'artifice sur le plateau d'évolution de l'Ecole primaire, suivi d'un bal musette sous le préau de la Maison des Associations.

Mercredi 14 juillet 1999

Attractions foraines

15h00 - Cérémonie au monument
aux Morts.

15h30 - Vin d'honneur.

16h00 - Animations pour tous avec
de nombreux lots :

- Mât de cocagne
- Quilles
- Ciseaux
- Pêche à la ligne
- Filet garni
- Grande course aux trésors
pour les enfants



COURSE CYCLISTE



Dimanche 11 juillet 1999 à 14h30

Cette course durera environ trois heures et empruntera l'itinéraire suivant :

- départ Place de la Mairie
- rue de la République
- chemin Cachot
- rue de Flandre
- rue Bazin.

Veuillez prendre vos dispositions ce jour-là afin d'éviter le stationnement sur le circuit et d'y limiter au minimum la circulation automobile. Celle-ci se fera uniquement dans le sens de la course.

A.J.U

Les vacances d'été sont déjà là : les loisirs sont au programme pour juillet et août 1999.

En juillet : karting, tir à l'arc, tennis, paintball, base-ball, base nautique de Primpez, rallye V.T.T., canoë kayak, football, pêche, pique-nique, Parc Astérix, pétanque, piscine, ...

Pour le mois d'août, le planning sera fixé d'ici peu. D'ores et déjà, nous pouvons vous confirmer le camp à Saint-Malo qui aura lieu la deuxième semaine.

Pour tout renseignement ou inscription à l'Aju, vous pouvez contacter le :

03 44 91 14 18.

Enfin, je voudrais remercier Cyrille, Ophélie, Matthieu, Yohann Edouard, Sébastien, François, Salvador et Bérangère pour leur participation à la fête de la musique ainsi que les autres associations et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



L'animateur,
Jean-Louis LE BRUN

Vie paroissiale

MERCI AU PERE SIRON

Le Père Antoine Siron qui pendant de longues années a servi la commune du Meux a pris la statut de prêtre retraité à compter du 1er juin 1999 mais il continue à résider au presbytère de Longueil-Ste-Marie. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour tous les services rendus.

Marine MOULIN
Capucine PROUVOST

Pour les professions de Foi le 6 juin :

Julian BOUCHOIR
Pauline BOURSIER
Julienne CHARTRES
Julie CREDOU
Lucile CZAPLA
Alexia DUPONT
Rémy LERMOYER
Virginie PENINGUE

DE GRANDS MOMENTS POUR NOS JEUNES

Deux dimanches de suite notre église a été en grande fête :

Pour les premières communions le 29 mai :

Gaëlle BOURDOIS
Elodie DUCRET
Thomas DUPONT
Rachel GOUBIN
Sébastien LENEUTRE
Léa MARTIN
Cédric MARTINEZ

L'église a accueilli aussi des assistances nombreuses lors des Baptêmes de Léa MARTIN et de Capucine PROUVOST et de nouveau pour les Baptêmes de Marc-Etienne DARTUS et de Cécile LECLERC.

EVEIL DE LA FOI

Il est proposé aux parents d'élèves de CE1 (pour l'année scolaire 1999/2000) d'inscrire leurs enfants à l'Eveil à la Foi. Marie-Noëlle LAHEUX, animatrice, prendra les

inscriptions dès le 1er septembre 1999 par téléphone au 03 44 91 16 96 ou lors de la première réunion : le mardi 28 septembre 1999 à 20h30 au presbytère de Lacroix-St-Ouen.

Cet éveil à la foi s'articule autour d'une réunion mensuelle pour les parents et une célébration mensuelle pour les enfants.

Venez nombreux, vos enfants apprécieront beaucoup ce temps de partage.

LE CALENDRIER DES VACANCES

L'horaire d'été est maintenu jusqu'à la Toussaint. Ainsi la messe du samedi soir reste à 19h00. Elle est au Meux le deuxième et le quatrième samedi du mois. Une autre messe est célébrée au Meux à 11h15 le premier dimanche de chaque mois.

CALENDRIER DES MESSES POUR LA PERIPHERIE DE COMPIEGNE SUD

SAMEDI 19h00	
JUILLET	
La Croix-St-Ouen	3
Le Meux	10
Jaux	17
Le Meux	24
La Croix-St-Ouen	31
AOUT	
La Croix-St-Ouen	7
Le Meux	14
Jaux	21
Le Meux	28
SEPTEMBRE	
La Croix-St-Ouen	4
Le Meux	11
Jaux	18
Le Meux	25

DIMANCHE 11H15	
JUILLET	
Le Meux	4
Jaux	11
Longueil-Ste-Marie	18
Jonquières	25
AOUT	
Le Meux	1
Jaux	8
Longueil-Ste-Marie	15
Jonquières	22
Armancourt	29
SEPTEMBRE	
Le Meux	5
Jaux	12
Longueil-Ste-Marie	19
Jonquières	26

Vie pratique

Vie de tous les jours

Vous avez tous remarqué le camion du poissonnier, installé Place de l'Eglise le mercredi matin.

Beaucoup d'Ulmeusiens apprécient sa présence, son choix important de poissons, de crustacés et sa gentillesse.

Il n'est pas dit qu'il continue : pas assez de vente, pas assez de clients ...

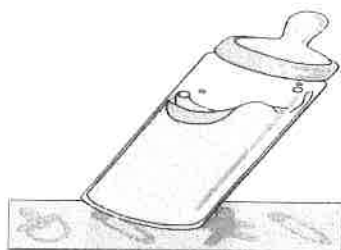
La clientèle jeune n'est pas assez nombreuse et ne remplace pas la clientèle plus âgée qui disparaît un jour ou l'autre. Trop de charges aussi pour que l'affaire puisse continuer.

Enfin, souhaitons au poissonnier de pouvoir perpétuer son activité.

Marie VILLAIN

BABY SITTING

Sandy BASTIEN	18 ans	03 44 41 51 76
Cathy CHARPENTIER	17 ans	03 44 41 53 77
Violaine CHARTRES	17 ans	03 44 91 12 82
Aurélie CIERZNIAK	17 ans	03 44 91 05 21
Pauline CINTAS	16 ans	03 44 83 72 32
Christine CORNU	18 ans	03 44 91 07 51
Alexandra DELABARRE	17 ans	03 44 41 73 11
Maxime FREQUELIN	19 ans	03 44 41 51 11
Hélène JARNO	17 ans	03 44 91 08 29
Barbara LE CHAPPELLIER	16 ans	03 44 41 28 18
Isabelle PERRIER	17 ans	03 44 41 50 60
Emilie SOIRON	18 ans	03 44 41 51 18
Estelle THEVENIN	17 ans	03 44 41 53 91
Céline TURF	16 ans	03 44 91 04 17



NOURRICES AGREEES

Mme ALLAIRE	03 44 41 27 03
Mme BOULANGER	03 44 91 05 73
Mme BOUR	03 44 91 18 58
Mme BORDREZ	03 44 91 15 14
Mme CHARPENTIER	03 44 41 53 77
Mme CREDOU	03 44 41 50 98
Mme DOS SANTOS	03 44 91 01 30
Mme GAILLARD	03 44 83 75 16
Mme GOBEAUX	03 44 91 09 19
Mme GRONEK	03 44 41 59 21
Mme GUILLOU	03 44 91 18 87
Mme LANGUILLET	03 44 37 09 06
Mme MOREAU	03 44 41 57 01
Mme MOULIN	03 44 91 02 09
Mme RICHARD	03 44 41 28 25
Mme VICQ	03 44 91 08 16

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi	}	
Mardi	}	de 9 h00 à 12h00
Jeudi	}	et de 14h30 à 18h00
Vendredi	}	
Mercredi	}	
Samedi	}	de 9h00 à 12h00

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi matin sur rendez-vous

PERMANENCES PHARMACIENS

du samedi soir au samedi suivant

JUILLET

03 -ALLAURENT	Esrées Saint Denis 03 44 41 05 30
10 -SUEUR	Rémy 03 44 42 42 61
17 -LANGE	Longueil Ste Marie 03 44 41 17 11
24 -DE BOISLAVILLE	Grandfesnoy 03 44 41 47 17
31 -BOUYSSOU	La Neuville 03 44 51 73 05

AOUT

07 -LEFEVRE	Béthisy Saint Pierre 03 44 39 70 49
14 -MORIAMEZ	Lacroix-Saint-Ouen 03 44 41 20 25
21 -DELAVENNE	Jaux 03 44 37 01 11
28 -MOTTE	Estrées Saint Denis 03 44 41 30 07

SEPTEMBRE

04 -ROSSIGNOL	Verberie 03 44 40 90 06
11 -CAME	Saint-Sauveur 03 44 40 98 27
18 -TERNACLE	Le Meux 03 44 41 59 05
25 -CULPIN	Chevrières 03 44 41 69 17

PERMANENCES MEDECINS**Juillet**

03-04 - BOURGUIGNON	Verberie
03 44 38 01 77	
10- GOASGUEN	Jaux
03 44 38 74 15	
11- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
13- RAYNAL	Lacroix-St-Ouen
03 44 91 05 05	
14- JULLIEN	Béthisy Saint Pierre
03 44 39 72 36	
17- GURTLER	Chevrières
03 44 41 41 77	
18- LOBIN	Lacroix-St-Ouen
03 44 41 23 77	
24- VETTER	Béthisy Saint Pierre
03 44 39 72 36	
25-COURTALHAC	Saint-Sauveur
03 44 40 99 16	
31-PARISOT	Rully
03 44 54 71 14	

AOÛT

01- PARISOT	Rully
03 44 54 71 14	
07- DELLENBACH	Saint-Sauveur
03 44 40 99 16	
08- BOUCHER	Béthisy
03 44 39 72 36	
14- MAUGY	Saint Sauveur
03 44 40 99 16	
15- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
21- FAYOLLE	Lacroix St Ouen
03 44 41 24 11	
22- LEJEUNE	Verberie
03 44 40 51 51	
28- CURTLER	Chevrières
03 44 41 41 77	
29- BOURGUIGNON	Verberie
03 44 38 01 77	

Septembre

04- ATTENTI	Verberie
03 44 40 93 60	
05- LOBIN	Lacroix St Ouen
03 44 41 23 77	
11- MAZINGARDE	Verberie
03 44 40 50 51	
12- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
18- GOASGUEN	Jaux
03 44 83 74 15	
19- VASSEUR	Lacroix Saint Ouen
03 44 41 59 17	
25- MAUGY	Saint-Sauveur
03 44 40 99 16	
26- COURTALHAC	Saint Sauveur
03 44 40 99 16	

PERMANENCES INFIRMIERES☎ **03 44 41 53 72****JUILLET**

03-04	Claire DHUMEZ
10-11	Sylvie LELONG
14	Sylvie LELONG
17-18	Claire DHUMEZ
24-25	Sylvie LELONG

AOÛT

31-01	Claire DHUMEZ
07-08	Sylvie LELONG
14-15	Claire DHUMEZ
21-22	Sylvie LELONG
28-29	Claire DHUMEZ

SEPTEMBRE

04-05	Sylvie LELONG
11-12	Claire DHUMEZ
18-19	Sylvie LELONG
25-26	Claire DHUMEZ

**NUMEROS UTILES****Mairie : 03 44 41 51 11****Pompiers : 18****SAMU : 15****Gendarmerie : 03 44 41 20 05****Taxi : domicile : 03 44 91 05 79****voiture : 06 09 18 36 61****Prochaine édition septembre 1999****L'Ulmeusien**

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Hélène HAUTE-POTTIER